

RDD CEN DES 24 – 25 – 26 janvier 2024

Séance 1 : Mercredi 24 janvier matin – *Présidence J. Navarro – RDD : A. Christien*

1 Invité Mickael Wicke FD Finances

Revendicatif général (cf rapport en fin de RDD) : Éléments de Débat :

- > 8 mars, peu pris en charge par nos syndiqué.es et en interpro. Propose un webinaire CGTFIP
- > 8 mars appel intersyndicale incontournable, depuis 2 ans on appelle à la grève ; on ne va pas revenir dessus.
- > le gouvernement veut précariser une partie de la population pour la rendre docile, destruction des services publics. Rôle d'un syndicat ? soutenir toutes les actions, mobilisations si petites soient-elles ? Volonté de museler les syndicats. Exprimer un mandat clair aux négociateurs sur le régime indemnitaire.
- > les négociations indemnitaires et la réforme de la fonction publique se percutent. Besoin d'une réaction fonction publique (point indice, projet Guerini).
Appel des syndicats ouvriers américains pour un cessez-le-feu à Gaza.
- > proposition des visios par thématiques avec les sections.
- > travail à faire sur l'évaluation professionnelle avec ESTEVE : mise en place pour préparer RIFSEEP et les postes à profil.
- > nommez les choses, on est dans un processus génocidaire en Palestine. Ne pas attendre l'arrivée de LE PEN au pouvoir pour dire qu'on a un gouvernement d'extrême droite.
- > capacité à mobiliser des agent.es, nos syndiqué.es en particulier ?
- > STOP discours défaitistes de camarades, c'est ce qui nous gangrène, nous freine dans notre motivation des troupes : il faut utiliser positivement notre colère ! Lier le 8 mars avec nos revendications, les salaires. Propos inadmissibles de Macron (réarmement démographique).
- > une petite victoire est une victoire ; si les négociations ne sont pas à la hauteur, il faudra peut-être signer, pour le pouvoir d'achat des agents.
- > ne pas confondre notre colère contre Macron et nos négociations...
- > travail sur la qualité de vie syndicale : réorganisation de la section, recherche de nouveaux camarades pour intégrer la CE, nouvelle répartition des tâches, établissement d'une liste de correspondants de services avec les adhérents du service et les lecteurs de notre journal
Tableau mensuel de présences des militants pour la gestion des urgences.
- > faire le lien entre notre revendicatif et nos forces militantes. Impression que les publications du BN ne sont pas pris en charge par les sections. Décalage avec le terrain. Renforcer par la syndicalisation et la qualité de vie syndicale.
- > le collectif vie syndicale est en train d'étudier le rapport sur le dialogue social pour un retour vers la CEN.
- > le matériel confédéral est fortement apprécié par les collègues.
- > le conflit de 1989 a 35 ans cette année.
Prévoir des actions en octobre, initiatives festives, recueillir des témoignages et des photos.
- > boycott évaluation, c'est dépassé, faire campagne recours
- > pas assez de retours des écrits des sections.
- > l'enthousiasme du collectif est primordial ! les manifs du 8 mars sont dynamiques, jeunes.
- > interrogations sur accords de méthode tels qu'on les a signés nous permettent-ils de construire la négociation ? quel est le but de la négociation ?

FD FINANCES : Les négociations sont toujours en cours sur la PSC et la prévoyance. La DG ne veut pas coupler les 2 ! Les grand.es perdants sont les retraité.es et les femmes seules avec enfants (plein pot à partir du 2e enfant, pas de prise en charge de l'employeur).

Régime obligatoire avec des augmentations substantielles de cotisations.

> rappel : Syndicat demandeur d'une journée d'étude sur la PSC en lien avec FD et UFSE.

Synthèse :

— 8 mars appel à la grève, ok pour un webinaire

Propos insupportable de Macron sur le réarmement démographique et le soutien à DEPARDIEU.

VOTE visio pour impulser 8 mars : 2 abstentions 39 pour

— grève FP du 19 mars ou autre date : espère un décalage de cette date.

Report du vote demain (intersyndicale aujourd'hui)

— les négociations indemnitaires : besoin d'en reparler plus précisément à cette CEN. Le protocole d'accord, besoin de convaincre les autres OS. Règle de confidentialité, on est les seuls à porter de pouvoir informer les collègues au fur et à mesure.

— syndicalisation

— transmettre l'appel des syndicats américains pour un cessez le feu en Palestine.

VOTE à l'unanimité sur la synthèse.

Séance 2 : Mercredi 24 janvier AM – *Présidence : M. Rabillard – RDD : P. Baldo*

— Retour des collectifs régionaux :

Les chargés de territoire prennent la parole sur des points pouvant éclairer la CEN.

Points prégnants : PIE, réorganisation par planning des SIP.

Faire catalogue des dysfonctionnements

Sur le 10/05, préavis locaux et si pas de changement, appel local à la grève.

Sur les DOM, débat au prochain congrès : obligation de passer en syndicat autonome, en fait suivant statuts fédéraux, convention fait que n'appartiennent plus au synd. national et donc ne votent plus...

— Collectifs : feuilles de route :

« *Les enjeux sociétaux par le prisme de la DGFIP* » *Présentation 4 pages pour le 8 mars*

=> Validation sur le fond des revendications avec des reformulations apportées lors du débat.

=> Sur le principe de 13 jours de congés menstruels

VOTE : 40 pour 1 abst 0 contre

« *Défense des agents, statut* »

VOTE en prenant en compte les remarques de la CEN : 41 pour 0 abst 0 contre

Séance 3 : Jeudi 25 janvier matin *Présidence : J. Oudit – RDD : A. Devaux*

Poursuite de l'étude des feuilles de route des collectifs.

Collectif missions :

Le collectif s'est réuni 3 fois pour définir le périmètre de son action.

Il intervient dans des domaines en lien avec d'autres collectifs, notamment celui de l'informatique et des droits et garanties.

Les missions, ou groupe de missions à traiter ont été listés et répartis entre les membres du collectif. Chacun doit par la suite se constituer un réseau pour recueillir des éléments utiles à la production de fiches, ou entreprendre un projet de revendications à partir des renseignements collectés.

Le mail qui sera adressé prochainement aux sections pour recenser les camarades volontaires pour s'impliquer dans les collectifs y contribuera.

Une première étude a été réalisée sur les missions du Service de Publicité Foncière, avec la participation de la section Haute-Garonne.

Le collectif s'interroge sur la limite de sa prise en charge des revendications portant sur les missions. Un cadrage est nécessaire.

Lors du débat, des missions à traiter ne figurant pas dans la liste sont proposées notamment la comptabilité mais aussi celles pour lesquelles nous n'avons pas été suffisamment réactifs par le passé malgré les évolutions qu'elles ont connues. Il s'agit notamment du service des impôts des entreprises ou du service des domaines.

Il est convenu que le collectif devra fournir un travail de fond, à destination du Bureau National pour la rédaction de tracts ou fiches, que seront mises à disposition des sections ou des collègues.

Le collectif interviendra en amont de la communication du syndicat national sur les missions, il n'est pas prévu d'aborder la mission informatique qui dispose de son propre collectif.

VOTE : approbation de la feuille de route à l'unanimité. (45 voix)

Collectif DOM :

Le collectif à tout d'abord défini son périmètre et ses moyens.

Il est désormais composé en partie de membres exerçant leurs missions dans les DOM, Son périmètre d'action consiste à apporter une aide aux sections des 5 départements d'Outre Mer, prenant en compte les problématiques qui leur sont propres, en lien avec la vie des collègues de ces territoires. Il propose aussi l'aide aux mutations et aux congés bonifiés. Il porte une attention particulière à la communication, notamment au journal local Info Bo-Kay. Il souhaite établir le lien avec tous les originaires affectés en métropole.

Le collectif participe activement au Collectif DOM Fonction Publique de l'UFSE.

Pour sa communication, le collectif s'appuie sur le journal Info Bo-Kay, très apprécié mais également sur ses sites internet et ses publications.

> il est proposé d'élargir la diffusion du journal en alimentant la liste d'envoi, suite à la proposition qui sera adressée par mail prochainement.

> un lien avec les écoles est également à établir.

> point d'attention : la situation des informaticiens des DOM rattachés à la DISI SUD EST. C'est une aberration qui pénalise l'activité syndicale auprès des agents. Cette situation devra être traitée.

VOTE : Approbation de la feuille de route à l'unanimité. (45 voix)

Collectif Communication :

Poursuit toujours l'objectif de faire savoir et valoriser ce que l'on fait dans notre activité syndicale.

Le collectif propose plusieurs initiatives pour améliorer la communication :

- x prendre l'attache d'un dessinateur pour les tracts et les affiches
- x agir avec le soutien de certains acteurs politiques
- x réaliser des tracts « parlés »
- x définir une charte graphique
- x prévoir un budget pour réaliser les projets et prendre des initiatives

Lors du débat, il est reconnu qu'il faut anticiper le plan de communication à échéance assez longue avec le budget nécessaire. L'ensemble des collectifs doivent exprimer ce qu'ils souhaitent privilégier, à quel moment, et proposer des écrits au Bureau National qui tranche de leur utilisation.

Il convient d'étaler la communication écrite dans le temps pour qu'elle soit lue et audible, les avis divergent quant à la collaboration avec les politiques.

La présentation d'un nouveau site national est espérée pour le conseil national de 2026.

VOTE : Approbation de la feuille de route à l'unanimité. (44 voix)

Collectif Informatique Structurante

Comme dans l'ensemble de la société, l'informatique est omniprésente à la DGFIP.

En évolution permanente, elle est désormais indispensable à toute activité.

Dans ce contexte, les missions de la DGFIP doivent s'adapter à l'outil.

L'informatique est donc bien structurante, dans la quasi-totalité des domaines et nous devons être en capacité de l'analyser, la contester pour proposer des alternatives, en accord avec les personnels pour revendiquer une autre informatique, émancipatrice et réellement au service des agents et des usagers.

Le collectif envisage plusieurs actions d'initiatives, d'analyse, de réflexion et en premier lieu un travail sur l'IA.

L'envoi d'un questionnaire aux agents est envisagé pour connaître leur ressenti sur les problèmes de fonctionnement des logiciels, sur l'ergonomie, l'automatisation des tâches, sur tout ce qui doit être amélioré.

VOTE : Approbation de la feuille de route à l'unanimité. (44 voix)

Collectif santé au travail – handicap-environnement :

Ce collectif figurait déjà dans l'ancienne mandature, il s'agit de le poursuivre en prenant en charge de nouveaux thèmes, notamment celui du handicap qui ne l'était pas précédemment, mais aussi la semaine des quatre jours ou celui des surfaces par agent.

Relancer la question auprès des agents de « qu'est-ce qu'une bonne journée au travail » est proposée.

Le collectif sera en relation avec les Formations Spécialisées ;

6 grandes thématiques ont été retenues dans la feuille de route :

- x organisations du travail dans le cadre des missions,
- x les conditions de travail,
- x les risques psychosociaux,
- x le handicap,
- x l'environnement,
- x les instances,

La contractualisation à la DGFIP est un sujet proposé à l'analyse du collectif, comme un travail de fond sur le guide handicap.

VOTE : Approbation de la feuille de route à l'unanimité. (44 voix)

— **Retour sur la bilatérale CGT/ Direction Générale sur les AT/Berkanis et contractuels**

Engagements de la Direction Générale :

- Les berkanis dont l'emploi est supprimé peuvent se positionner sur les recrutements agents techniques quand il y a une campagne de recrutement (malgré la problématique des recrutements PACTE sur les postes d'AT)
- Les berkanis qui y ont droit devront pouvoir bénéficier de la GIPA
- Subrogation de l'Etat pour les contractuels : d'ici 2 mois, l'État va se substituer à la Sécurité Sociale pour les contractuels en cas d'arrêt maladie (à l'heure actuelle, ils sont sous le régime général Sécurité Sociale avec 3 jours de carence)
- Rapprochement du régime fonctionnaire pour les Congés pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (accidents de travail)

En attente de confirmation :

- revalorisation de l'indemnité spécifique pour heure travaillée de nuit, actuellement fixée à 0,17 € – pour les mutations, très peu de postes ouverts suite aux suppressions de postes d'AT, la proposition CGT a été rappelée d'une bascule des AT sur le mouvement administratif en cas de suppressions de postes
- pour l'évolution salariale des berkanis, la DG s'est engagée à étudier la progression indemnitaire
- pour les gardiens-concierges, mise en place de la fin de la gratuité des fluides. À notre demande, la DG s'est engagée à une compensation financière dégressive sur 3 ans avant la disparition. Une clause de revoyure annuelle a été obtenue, sachant que la plupart des logements sont des passoires thermiques

Un rappel a été fait pour que les sections se saisissent si besoin des cahiers de consigne pour les AT/Berkanis/CDD disponibles sur le site national.

— **Bilan activité CAP Nationales**

> Les CAPistes lancent un appel à candidature pour des camarades agents C et agents techniques qui souhaiteraient s'investir en tant qu'experts, pour compenser les départs en retraites des camarades de la CAPN C.

> les CAPistes rappellent l'importance de faire passer les dossiers au niveau national au plus tôt. Elles et ils ont constaté l'engorgement des bureaux de Bercy face à l'augmentation du nombre de recours pour les évaluations.

> la CEN a voté (42 votants, 42 pour) pour le déploiement de la campagne de recours afin de permettre à tous les agents de s'en saisir et de faire pression sur Bercy.

Elle sera articulée en lien avec les menaces sur les rémunérations au mérite et le lien entre mutations profil et évaluation, de la manière suivante :

- x un tract spécifique
- x un 4 pages
- x un Guide Évaluation,

Les CAPistes et la CEN se sont penchés sur la situation des CAP multi thématiques (refus de disponibilités, refus de télétravail, refus de temps partiels, refus de formation, refus d'utilisation de congés épargnés en CET, refus de congés formation syndicale etc). Actuellement, il n'y a

toujours pas de cadrage formalisé par la Direction Générale et les CAP sont annulées alors que des dossiers sont en attente de traitement.

> décision prise d'une intervention directe du syndicat national.

> rappel sera fait aux sections qu'en cas de saisine de la Direction Locale, de bien faire suivre aux élus des CAP Nationales sur ces sujets.

- Bilan orga

— 500 FNI de moins de date à date, on rencontre toujours des difficultés de remontées de cotisations

- le budget prévisionnel de 2024 sera présenté lors de la prochaine CEN

— la consommation définitive des droits syndicaux sera présentée lors de la CEN de mars

> Visioconférence avec les trésoriers des sections est fixée pour le 15 mars 2024 de 9h30 à 13h.

- Calendrier CEN

Proposition faite de CEN en visio :

> le 17/10/24

> le 14/11/24 et le 15/11/24

Avec une dernière CEN en décembre le :

- du 10/12/24 au 12/12/24

VOTE : 40 pour, 1 abstention

- Proposition convention entre le syndicat national et le syndicat UTG-CGT Finances Publiques

Des modifications sont apportées sur la convention proposée par l'UTG et leur seront proposées

VOTE : 33 pour, 7 abstentions

Séance 5 : Vendredi 26 janvier matin Présidence : N. Mickalzenia – RDD : L. Dubois

— Appel Fonction Publique du 19 mars

Nous devons trancher sur le 19 mars qui n'est pas un appel ferme à la grève sachant que nous avons déjà acté l'appel du 8 mars.

Parallèlement, suite au communiqué de la confédération la question se pose si nous devons appeler à rejoindre le mouvement des agriculteurs malgré les attaques contre les centres des finances publiques.

Débat sur l'appel du 19

Chaque année c'est pareil nous n'arrivons pas à construire une vraie grève le 8 mars, « Journée internationale des droits de la femme ». Cette fois ce sont les syndicats de la fonction publique qui appellent à une journée de mobilisation voir de grève le 19 mars.

Les revendications du 19 nous semblent trop importantes pour se dispenser d'un appel à la grève, le risque étant que les collègues choisissent entre l'une ou l'autre date ce qui forcément diluera la réussite de ces grèves.

**VOTE : Appel ferme de notre Syndicat à la grève du 19 mars 2024
14 contre 5 abstentions 21 pour**

> Notre syndicat appellera donc à une grève ferme le 19 mars

Grève des agriculteurs

À lecture des revendications portées par les agriculteurs il en ressort que les questions écologiques ne sont pas prises en compte et que ce mouvement serait manipuler par la FNSEA. Les agriculteurs ne demandent pas à la CGT de les rejoindre dans leurs combats.

Notre direction doit d'abord s'attacher à soutenir et protéger ses agents face aux attaques que subissent ces derniers.

Au sein de la CEN un consensus se dégage sur la qualité du communiqué de la confédération.

VOTE : Communiqué Condamnant les agissements de la police et demandant fermement la protection des agents et l'apport de notre soutien.

S'inscrire dans le Communiqué de la confédération en l'adressant aux agents

1 contre 1 abstention 40 pour

— Dossier 93

Ils étaient cinq à la commission d'enquête dont les investigations terminées seront présentées à la CEN de mars . Avant de statuer, la commission propose, sur conseil d'un membre de la cellule de veille, la création d'une commission intermédiaire.

En effet, les membres de la commission d'enquête ne veulent pas influencer par leur vote la CEN.

Ils sont d'accord sur l'analyse des faits mais il y a trop de témoignages confidentiels et sensibles pour en débattre en CEN. Cette commission intermédiaire serait moins influencer et pas dans l'affectif, elle ne se prononcerait que sur les faits.

Une partie de la CEN ne comprends pas l'intérêt de créer une nouvelle commission.

VOTE : Création d'une commission intermédiaire

6 contre 13 abstentions 20 pour

La création d'une nouvelle commission qui ne soit ni juge ni partie devra anonymiser les témoignages, objectiver ces derniers faire des propositions politiques sur lesquelles la CEN pourra discuter de manière objective. Elle ne se prononcera que sur les faits.

— Formation syndicale

> rappeler les modalités de dépôt de CFS dans les demandes en formations.

> Rappel des Formations : accueil, organe commission exécutive, communication..., aide à la syndicalisation, mieux comprendre sa rémunération, conseil médical.

La formation se heurte à des difficultés de mise en pratique, il serait plus efficace d'avoir un calendrier national mais cette tentative n'a pas fonctionné.

> Les chargés de territoires devront donc aider à la mise en place des formations .

Il est très important de faire passer le message aux sections quant à la nécessité de prendre le temps afin de former ses militants.

— Point situation CGT Réunion

Depuis la révocation du secrétaire général et la suppression de tout ses mandats suite à des éléments parus dans la presse, le 3 juin la décision de créer un bureau confédéral transitoire ne respectant pas les statuts a poussé la CGTFIP Réunion à aller en justice.

Il s'en est suivi la nomination d'un mandataire judiciaire et la dissolution du bureau confédéral rendant toutes ses décisions antérieures caduques.

La CEC au mois de décembre a désigné un secrétaire général et 2 membres pour la constitution

d'un nouveau bureau confédéral.

Le prochain Congrès extraordinaire du 23 mars désignera un secrétaire pour finir la mandature.

Qu'en est-il de la situation à la CGTfip R ?

Cet épilogue n'a pas eu d'incidence au sein de la CGT finances publiques de la Réunion.

— Prochaines CEN

La prochaine CEN aura lieu entre le 12 et le 14 mars.

D'ici là on se tiendra au courant de l'actualité des négociations, la prochaine échéance étant le 29 Janvier. Avant cette date, pas grand chose ne devrait bouger. Ecas contraire, nous ferons une visio le 31 janvier.

Une élue CCP venant d'avoir le concours, il nous faut trouver des élus CCP 1 et 2.

Les ASA 15 obtenues lors des négos seront utilisées pour la tenue d'une CEN en visio (à définir).

Fin de séance :13H

Rapport Revendicatif CEN des 24, 25 et 26 janvier 2024

Je commence ce rapport par vous adresser à toute et tous mes vœux de bonne année et de bonne santé, ainsi qu'à vos proches et à toutes celles et ceux qui vous sont cher.es.

Notre vœu le plus cher doit également être celui d'une paix juste et durable !

Une paix juste et durable

La situation au plan international, européen comme français est très préoccupante et touche à l'ensemble des domaines fondamentaux pour notre Organisation tels que la paix, l'amitié entre les peuples, l'environnement, la situation économique, sociale et sociétale. À cet égard, la guerre menée par le gouvernement israélien d'extrême droite contre la population civile palestinienne, doit être condamnée par les instances internationales. La CGT et l'ensemble de ses organisations ont dénoncé, dès le 7 octobre dernier, l'escalade dangereuse et inévitable due aux choix politiques d'Israël de répliquer de manière aveugle et disproportionnée à l'odieux attentat perpétré par le Hamas, alors même que la Palestine est occupée par Israël depuis 75 ans. Dans le cadre de nos valeurs internationalistes et de paix, la CGT s'est clairement positionnée et maintient son appel pour participer à l'ensemble des initiatives et manifestations pour un cessez-le-feu et la relance d'un processus de Paix.

Lutter sans relâche contre les idées d'extrême droite

La montée sans précédent des partis d'extrême droite dans toute l'Europe est la conséquence des politiques d'austérité menées et représente un grave danger pour la démocratie. En juin prochain, se tiendront les élections européennes. La CGT, dans le cadre de son action quotidienne, sera active lors de ce rendez-vous démocratique en dévoilant, sans relâche, le véritable visage de l'extrême droite, son racisme, sa violence, sa protection du capitalisme au service des riches, sa dimension antisociale et sa conception d'une société remettant en cause le droit des femmes à disposer de leur corps, la peine de mort, la remise en cause de notre modèle social dans sa globalité, l'interdiction des associations humanitaires et des syndicats,...

Notre lutte contre le racisme, l'antisémitisme, et les idées d'extrême droite passe par notre action quotidienne en direction des travailleuses et travailleurs. Clairement, nous sommes à un moment de bascule dans notre pays. Ce combat se mène avec **la mobilisation contre la loi « immigration »** qui introduit, pour la première fois, la notion de « préférence nationale ». Le rassemblement national reconnaît d'ailleurs qu'il s'agit d'une victoire idéologique de son parti... **La CGT a appelé à manifester contre la loi asile immigration le 21 janvier à l'appel des 201 personnalités ayant signé la tribune dont Sophie Binet.** Avec cette Loi, une des dernières digues républicaines est rompue et la vague brune risque de se déverser dans l'ensemble du champ politique français. Nous vivons un moment de clarification important qui ne laisse plus de place aux doutes (même si nous n'en avons jamais eu). La montée des idées d'extrême droite est à mettre également en lien avec la répression syndicale subie depuis un an par un grand nombre de militants et militantes surtout celles et ceux de la CGT. Plus de 1000 d'entre nous ont été convoqués devant leur employeur, les gendarmeries ou les tribunaux pour faits de grève et de mobilisations.

Pour autant que ce soit concernant la mobilisation pour la paix à Gaza ou contre la loi immigration, nous constatons la difficulté que nous avons à mobiliser en masse sur ces sujets,

alors qu'en Allemagne par exemple des millions de manifestants se sont mobilisés contre l'AFD (parti d'extrême droite). La CGT a pourtant toute légitimité pour lier le sociétal avec le social. C'est bien par le biais du travail que nous abordons la loi asile et immigration. Par notre slogan « ils bossent ici, ils vivent ici, ils restent ici », nous revendiquons la régularisation immédiate de tou.tes les travailleurs.ses sans papier. **Ce sont nos collègues, nos voisins, nos familles, nos camarades, notre passé et notre avenir auquel s'attaque cette loi. L'immigration n'est pas un coût mais une richesse !**

Parce nous sommes la CGT, notre responsabilité est primordiale. Beaucoup attendent de nous d'être à la hauteur de ce combat historique. En février prochain sera inhumé au Panthéon Missak Manouchian. La force de la CGT ne se démontre pas que dans la gestion des « affaires courantes » au sein de l'entreprise mais aussi dans sa capacité, dans les temps les plus durs de notre histoire sociale, à mener les combats pour le progrès, pour la justice et pour la paix. C'est dans l'adversité que notre organisation démontre ce qu'elle est : une organisation de combat qui ne se résigne pas à une société divisée et un avenir funeste pour le monde du travail.

Les questions sociales doivent être au cœur de cette rentrée 2024 comme elle l'a été tout au long de l'année 2023 ! Tout comme continuer à mener les batailles au plus près des agent.es, notamment en menant la bataille pour l'augmentation de notre régime indemnitaire et en luttant contre les projets de S. Guerini !

Les politiques d'austérité doivent cesser et 2 chiffres parlent d'eux même en ce début d'année : 300 000 sans abris dont 3000 enfants et 97,1 milliards de dividendes versés par les entreprises du cac 40 en 2023. 97 milliards permettraient de construire 750 hôpitaux ou 2000 lycées ou encore d'augmenter de 236 € tou.tes les salarié.es de France. Et 97 milliards ce ne sont que les dividendes versés par le CAC 40 ! Augmenter les salaires, les pensions, établir l'égalité femmes-hommes, reconnaître les qualifications : voilà les exigences que nous devons porter qui sont urgentes, nécessaires et justes. Augmenter les salaires c'est juste reprendre ce qui nous appartient.

Construire dès maintenant la mobilisation du 8 mars 2024

L'ambition de la CGT pour le 8 mars est d'en faire une réelle journée de grève féministe intersyndicale (CGT, CFDT, FSU, Solidaires et peut être UNSA) et interprofessionnelle. Cette grève féministe est la grève de toutes et tous car gagner l'égalité femme-homme est l'affaire de toutes et tous. Pour rappel l'égalité F/H est une des revendications prioritaire des salariés.

Dans notre champ, il faut d'abord auprès des militant.es et des agent.es, déconstruire cette idée reçue qui voudrait que dans la fonction publique l'égalité salariale est atteinte ! C'est ce à quoi le collectif de la CEN et le BN travaillent pour préparer ce 8 mars. Dans le débat nous vous proposons d'aborder le 8 mars au regard des retours de sections, et de formaliser par un vote un appel ferme à la grève.

Pour réussir la grève du 8 mars, je vous rappelle la journée d'étude confédérale du 8 février à Montreuil qui vise à donner des outils concrets pour réussir le 8 mars. À ce stade, nous avons plus de 240 inscrit.e.s. Des flyers sont dans vos pochettes, l'inscription se fait en ligne.

Un mag spécial est en cours d'écriture et arrivera avant le 8 mars, un 4 page est en cours également par le collectif et plusieurs tracts sortiront dans la période.

Construire la mobilisation fonction publique (19 mars ? Date à confirmer interos aujourd'hui)

Sans connaître le contenu exact du projet du Ministre Guerini, E. Macron a réaffirmé le renforcement de la rémunération au mérite dans la fonction publique. Nous savons déjà qu'il s'agira d'un gros chantier et que s'agissant de la continuité des politiques menées par ce gouvernement, il va falloir combattre avec force ce projet. Un webinaire est organisé dans la salle du CCN et en visio le 2 février prochain, vous avez le visuel dans vos pochettes et il faut également s'inscrire en ligne. Je vous propose également de formaliser par un vote notre inscription dans cette mobilisation.

Mobiliser pour notre régime indemnitaire

Suite à notre CEN visio de la semaine dernière nous avons acté collectivement le maintien des appels aux rassemblements le 29 janvier, jour de reprise de la négociation, malgré l'absence de DG. Nous ferons rapidement un compte rendu et un « info action » après le 29 janvier, mais ce début d'action doit nous permettre d'entamer un processus long, dans la perspective d'une mobilisation à la hauteur des enjeux, avec déjà plusieurs dates fortes qui viennent d'être évoquées.

Renforcer la CGT Finances Publiques

L'impulsion d'un renforcement de notre syndicat devient vitale. Au delà des retards de reversement, nous devons travailler à la syndicalisation dans notre syndicat et dans la CGT en général.

Nous le verrons dans le point pol fi, se renforcer est nécessaire pour garder les moyens au développement d'une activité syndicale, mais aussi et surtout pour développer nos valeurs, nos propositions, nos projets émancipateurs qui sont à l'opposé de ce qui est diffusé dans une majorité de médias et qui infuse dans la société.

Le 8 mars peut-être d'ailleurs une réelle opportunité pour montrer une CGT moderne, féministe et ainsi mener une campagne d'adhésion.

Réintroduire des mobilisations offensives avec la possibilité de victoire dans nos discours peut redonner espoir et envie aux collègues.

Aller chercher des adhérent.es c'est d'abord prendre soin de notre organisation. Prendre soin de notre organisation en veillant à la qualité de notre vie syndicale, en faisant vivre notre démocratie interne, en consultant les syndiqués régulièrement et les agent.es sur les questions qui les touchent... « Cultivons notre jardin syndical » comme le disait à Henri Krasucki.

Il est proposé d'avoir un débat afin de déterminer si nous impulsions un travail sur un plan de syndicalisation qui deviendrait une priorité pour le collectif « vie syndicale ».

Se renouveler, se secouer, ne pas laisser nos « non victoires » nous diviser

La question de la vie syndicale est majeure et politique. Malgré les initiatives et le volontarisme de la précédente CEN, nous constatons dans vos remontées mais aussi par nos liens directs que dans beaucoup de sections (pas toutes bien sûr et heureusement) les conflits, le défaitisme, le moral des militant.es, la fatigue, parasitent l'activité syndicale et participent à l'installation de cercles vicieux qui ne permettent plus, sans intervention extérieure, de sortir de ce cercle et

retrouver un dynamisme collectif et individuel nécessaire à la transmission de nos convictions auprès des collègues.

Dans nos débats, nous devons être innovant.es à nouveau, ne rien lâcher, repartir avec un plan de travail pour remotiver les collectifs militants. Cela peut passer par divers biais : remettre de la convivialité dans les sections (avec les chargés de territoires par exemple) / organiser des CE communes entre 2 ou plusieurs sections / mixer des collectifs régionaux / participation du BN en CE visio, etc. des idées à la volée qui ne sont pas forcément pertinentes mais qui lancent le débat pour qu'à nouveau nous nous donnions les ressources pour aboutir à une remotivation collective dans notre organisation.

Serait-il pertinent de mettre en place une sorte de « commission des conflits ou de médiation » à disposition des sections ou mieux communiquer sur notre disponibilité pour les sections ?

Dans ce même esprit, et parce qu'à mon sens il est primordial de ne pas se laisser installer dans un syndicalisme « pépère ou mémère » (toujours féminiser !) nous vous proposons que chaque membre de la CEN vienne passer une semaine au BN au cours du mandat. L'objectif est double, permettre aux membres de la CEN de mieux prendre leur place en tant que dirigeant.es mais aussi d'apporter un regard extérieur au fonctionnement du bureau national.

Le collectif est une richesse qu'il ne faut pas sous estimer, dont nous devons sans cesse nous servir pour nous améliorer. Servons-nous de nos expériences mutuelles pour mener l'activité syndicale à la hauteur des enjeux qui sont devant nous.